



Appel à la grève et à la mobilisation le 19 mars contre la hausse des droits d'inscription, pour un enseignement supérieur et une recherche publique au service de tous.

Le décret et l'arrêté fixant le montant des droits d'inscription des étudiants nationaux et extra-communautaires a été présenté au CNESER lundi 11 mars 2019. Il reprend les annonces du premier ministre du 19 novembre 2018 en les déclinant dans l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur public. Cet arrêté a recueilli un vote « quasi unanime » contre à 95% (63 CONTRE, 3 POUR et 2 ABS). 20 universités ont décidé qu'elles n'appliqueraient pas la hausse des frais pour les étudiants étrangers non-européens et plus de 60 motions ont été votées par les conseils dans les établissements.

Le 12 mars, à l'appel des 20 organisations syndicales de l'enseignement supérieur qui demandent le retrait de ce décret, des milliers de manifestants ont défilé dans plusieurs villes universitaires et à Paris une délégation a remis au chef de cabinet de la ministre les 311 428 signatures de la pétition « contre l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant-e-s étranger-e-s » initiée par un étudiant algérien.

La seule réponse que nous avons reçue se résume en une phrase « nous sommes maintenant dans la phase de mise en œuvre de cette augmentation des droits et ce sont aux universités à décider de leur politique d'accueil et d'exonération ».

Alors que la situation en France est marquée par l'expression diverse et multiple d'un mécontentement social grandissant, par l'aspiration à une véritable justice sociale et fiscale, par la dénonciation des reculs sur les libertés publiques comme individuelles et par la défense des services publics et des statuts de fonctionnaires qui y sont attachés et en particulier d'un enseignement supérieur ouvert à toutes et tous sans discrimination de revenu, d'origine ou de nationalité. Il est temps de se mobiliser pour se faire entendre.

Les organisations signataires appellent les étudiants et le personnel de l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) à se mobiliser avec l'ensemble des salariés du public et du privé le 19 mars. Pour:

Exiger le retrait du décret qui instaure la hausse des droits d'inscription pour les étudiants non communautaires.

Revendiquer un enseignement supérieur public, gratuit ouvert à toutes et à tous.

Obtenir un financement de l'ESR à la hauteur des engagements pris par la France qui permette d'améliorer les conditions de travail et d'accueil dans nos établissements.

Faire échec à la loi de transformation de la fonction publique qui prévoit la suppression massive d'emplois de fonctionnaires, la remise en cause des statuts de fonctionnaire et l'accroissement de la précarité ; et mettre fin à la précarité par la mise en place d'un plan de titularisation.

Augmenter le point d'indice et la rémunération du personnel de l'ESR dont les primes sont les plus basses de la fonction publique.

Signataires : CGT-FERCsup, CGT-INRA, CJC, FO-ESR, SNCS-FSU, SNEP-FSU, SNESUP-FSU, SNTRS-CGT, UNEF